



***LA CHRONIQUE  
DE  
CHAMPMOTTEUX***

N°62

Janvier 2022





# *Le mot du maire*

Une nouvelle fois, la crise sanitaire aura perturbé le passage à la nouvelle année. Des perspectives plus réjouissantes semblent s'annoncer pour les semaines à venir. Il nous faut espérer que le respect des gestes barrières, la vaccination et demain de nouveaux remèdes nous permettent de venir à bout de ce virus.

Les deux « chantiers » menés depuis plusieurs mois se poursuivent.

La nouvelle mairie devrait se terminer au printemps.

La mise en vente des 18 parcelles est lancée. Ce lotissement nous amène à créer 3 nouvelles rues dont la rue Chan Parker. Cette américaine a vécu dans notre village et repose au cimetière. A travers son ouvrage « Ma vie en mi bémol », elle décrit parfaitement la vie champmottoise voilà une petite cinquantaine d'années. Je vous invite à lire quelques extraits à la fin de cette chronique.

Bien à vous,

Jérôme Desnoue  
Maire

## Horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

**Mardi de 10 h à 12 h**

**Mercredi de 10 h à 12 h**

**Jeudi de 10 h à 12 h**

**Samedi (permanence des élus) de 10 h à 12 h**

**Attention : les permanences ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires**

Tél. mairie : 01.64.99.59.28    mairie.champmotteux@wanadoo.fr

En dehors de ces horaires et pour tous documents, informations, nous vous remercions de bien vouloir prendre rendez-vous.

**Numéros d'urgence :**

Gendarmerie                      01.64.95.00.14

EDF (sécurité, dépannage) 08.810.333.091

The infographic is a 3x3 grid of colored boxes, each containing an emergency number and its description. The top row has blue, black, and red boxes. The middle row has blue, grey, and yellow boxes. The bottom row has white boxes with black text. The central grey box features a hand holding a pen and the text 'LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUIT ET JOIGNABLES 7 J/7 ET 24H/24'.

<b>☎ 15</b> <b>SAMU</b> Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	<b>☎ 17</b> <b>POLICE SECOURS</b> Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	<b>☎ 18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
<b>☎ 112</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b> Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	<b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b> GRATUIT ET JOIGNABLES 7 J/7 ET 24H/24 FEDERATION FRANCAISE DE TELECOM	<b>114</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
<b>☎ 3117</b> Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train. <b>31 117</b> Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	<b>☎ 3919</b> Chantage, humiliation, injures, abus... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h de lundi au samedi. <b>☎ 115</b> Numéro de SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	<b>☎ 119</b> Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques. <b>☎ 116 000</b> Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

## Champmotteux communiqué

Vous voulez prendre connaissance des comptes rendus des conseils municipaux, des formalités d'urbanisme, d'inscriptions sur les listes électorales, n'hésitez pas rendez vous sur [www.champmotteux.fr](http://www.champmotteux.fr)

Vous avez un compte facebook, rendez-vous sur la page «champmotteux».

Champmotteux adhère également à l'application «Panneau Pocket », application à charger sur vos mobiles.



### Etat civil

Décès :

Claudine Augenstein le 18 octobre 2021 dans sa 72<sup>ème</sup> année

Régine Chapart le 19 décembre 2021 dans sa 97<sup>ème</sup> année

Camille Moreau le 1<sup>er</sup> février 2022 dans sa 96<sup>ème</sup> année

Toutes nos condoléances à leurs familles



### Inscription listes électorales :

**N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !**

L'élection présidentielle de 2022 approche à grands pas, mais qu'en est-il de votre inscription sur les listes électorales ? Zoom sur les modalités d'inscription.

#### **Dates butoirs pour les élections présidentielles et législatives**

L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer **tout au long de l'année**. Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur les listes électorales de leur commune de résidence peuvent donc toujours effectuer les démarches.

Cependant, si elles souhaitent voter à l'élection présidentielle de 2022, qui se déroulera les dimanches 10 et 24 avril, **leur inscription devra être réalisée avant le mercredi 2 mars inclus, si elle est effectuée en ligne et avant le vendredi 4 mars inclus, si elle est réalisée via le formulaire**. En effet, pour pouvoir voter à une élection, chaque électeur doit être inscrit **avant le sixième vendredi précédant la date d'un scrutin**.

En ce qui concerne les élections législatives qui auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 et qui suivent la présidentielle de quelques semaines, **la date butoir est fixée au vendredi 6 mai**. L'inscription sur les listes électorales est **obligatoire pour pouvoir voter à une quelconque élection**.

## Les conditions pour être électeur :

Deux conditions sont nécessaires pour demander une inscription sur les listes électorales :

- **Disposer du droit de vote**, impliquant le fait d'avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, d'être de nationalité française et de jouir de ses droits civils et politiques.
- **Avoir une attache avec la commune** au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

## Où et comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire sur les listes électorales, plusieurs choix s'offrent à vous :

- **Se présenter au service État-Civil de la mairie de votre commune de résidence**, muni d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire cerfa n°12669 aussi disponible en mairie.
- **Par courrier adressé à la mairie de votre commune de résidence**, en envoyant une photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile, ainsi que le formulaire cerfa n°12669.
- **En ligne sur [le site du service public](#)**, en renseignant les versions numérisées d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, **une inscription automatique** est mise en place par l'INSEE (*ndlr : Institut national de la statistique et des études économiques*). Parmi les personnes concernées : **un jeune qui vient d'avoir 18 ans** s'il a fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans et **celles qui sont naturalisées et majeures**.

**Les personnes ayant déménagé** doivent indiquer au service d'État-Civil de la mairie de leur nouvelle commune de résidence leur nouvelle adresse.

Enfin, pour **les Français habitant dans un pays étranger et qui souhaitent voter en France**, ceux-ci doivent être inscrits sur la liste électorale consulaire pour pouvoir voter aux élections présidentielles, législatives et européennes, et sur la liste électorale d'une commune française pour voter aux élections communales, départementales et régionales.

Lors d'une inscription sur une nouvelle liste électorale, **la précédente inscription est automatiquement supprimée**.

Une fois la démarche d'inscription sur les listes électorales effectuée, **la carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile** au plus tard trois jours avant le premier tour d'une élection. Dans le cas où la carte ne serait pas arrivée dans votre boîte aux lettres, elle est conservée au bureau de poste dans lequel vous pouvez la récupérer en présentant une pièce d'identité.

**Le jour du vote, les documents à présenter dépendent de la taille de la commune**. Pour celles de moins de 1000 habitants, les personnes peuvent voter en présentant une pièce d'identité et la carte électorale, ou en présentant seulement l'un ou l'autre document. Pour les communes de plus de 1000 habitants, la présentation d'une pièce d'identité et de la carte électorale ou seulement de la pièce d'identité permet de participer au scrutin.

Autrement dit, **la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter à une élection**.





## Recensement

En 2021, le recensement de la population avait été reporté à titre exceptionnel sur décision de l'INSEE en raison du contexte épidémique de la Covid-19.

Les opérations de recensement sur le terrain ont été confiées à Mme Aurore Delbecque (domiciliée à Champmotteux).

Nous vous rappelons que toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

## Recensement militaire



### **Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



#### Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

#### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

**L'attestation de recensement**

Pour les 18-25 ans

**Le certificat individuel de participation à la JDC  
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale**



### **L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



#### Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



#### Connectez-vous sur



## Collecte des encombrants

Attention en 2022, un seul passage ! Il aura lieu le lundi 20 juin 2022. Les objets devront être déposés la veille.



**ATTENTION PAS PLUS DE 1.5 m<sup>3</sup> PAR FOYER sinon AUCUN RAMASSAGE !**

Suite à l'augmentation régulière du volume d'encombrants, le prestataire de collecte fait savoir qu'il respectera dorénavant strictement les termes du contrat à savoir, par adresse: 1.5 m<sup>3</sup>, une longueur de 2 m pour les objets rigides, 2 m pour les objets souples et un poids de 70 kg maximum.





## Conseils municipaux

Les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur le site [www.champmotteux.fr](http://www.champmotteux.fr). A la lecture de cette chronique, nous vous invitons à prendre connaissance des principales décisions.

### **Conseil municipal du 5 novembre 2021**

#### **Demande d'aide communautaire à la CAESE**

Afin de financer l'acquisition de mobiliers, le conseil municipal a voté à l'unanimité la demande d'aide.

Cette aide correspond à 50% du montant des investissements HT, elle est également sollicitée pour :

- \* installation d'un miroir sur la D63 pour améliorer la visibilité à partir du stop de la rue Mandonnet Marchal.
- \* pose d'une poubelle à l'aire de jeux
- \* remplacement de quelques panneaux de signalisation
- \* pose d'un panneau d'affichage au cimetière.

Le total des dépenses s'élève à 5 300 € HT.

#### **Dénomination de rues et numérotages des maisons**

En prévision du futur lotissement, il convient de dénommer trois nouvelles rues.

Après lecture de quelques propositions, le conseil adopte à l'unanimité :

- Rue Picard Fabre
- Rue Chan Parker
- Rue des Souterrains

Rue Picard Fabre : Mme Picard Fabre a fait don à la commune d'une parcelle comprise dans la superficie du projet d'aménagement.

Rue Chan Parker : Chan Parker, née Beverly Dolores Berg le 29 juin 1925 à New York et morte le 9 septembre 1999 à l'hôpital d'Etampes, est la femme des saxophonistes de jazz Charlie Parker et Phil Woods.

Après le départ de son second mari aux Etats-Unis, Phil Woods et leur séparation, Chan s'installe à Champmotteux en 1971. C'est là qu'elle écrit sa bio *My Life in E-Flat* qui paraîtra en 1993.

C'est également à Champmotteux qu'elle reçoit la visite de Clint Eastwood qui lui propose de participer à l'écriture du scénario de son film *Bird* - film biographique de la vie de Charlie Parker, alias « Bird », jazzman qui éleva le saxophone à un niveau d'expression inédit.

Chan Parker s'éteint en septembre 1999 et repose au cimetière de Champmotteux - son village...

Rue des Souterrains : à ce jour leurs emplacements n'ont pas été identifiés, mais il est fort probable que certains passages aient été créés entre l'Eglise et le Domaine de Vignay (Propriété du Chancelier Michel de l'Hospital).

### **Motion de soutien à la filière des plantes aromatiques et médicinales (PAM)**

A l'unanimité le conseil municipal adopte la motion défendant la filière Plantes Aromatiques et Médicinales. Cette filière se développe sur le territoire du Parc soutenue par le Syndicat mixte depuis plusieurs années et place le Conservatoire des Plantes Aromatiques Médicinales et à Parfum au cœur du territoire et de son histoire.

Un projet de règlement européen en cours de préparation pour élargir les exigences auxquelles sont soumises les huiles essentielles les intégrerait à une liste de produits chimiques. Les contraintes qui pèseraient sur les exploitants pourraient amener un grand nombre à arrêter cette activité.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français souhaite réaffirmer son soutien à l'ensemble de la filière des PAM et demande à ce que la Commission européenne adopte une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles.

### **Conseil municipal du 10 décembre 2021**

#### **Autorisation de rétrocession à la commune des voies et espaces communs du lotissement « Les Courtilles » dans le domaine public**

A l'unanimité le conseil municipal répond à la demande de l'association syndicale afin que la voirie et les espaces communs soient portés dans le domaine public. L'enregistrement doit être prochainement notifié auprès du notaire.

#### **Autorisation de signature d'un contrat de prêt**

Considérant que pour financer les investissements prévus pour les travaux de transformation d'un ancien préau en mairie, il est nécessaire de recourir à l'emprunt, une consultation a été faite auprès de deux banques (la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne).

A l'unanimité le conseil retient la proposition de la Caisse d'Épargne, offre la mieux disante. Un prêt de 183 000 € sur 20 ans au taux d'intérêt de 0.86% sera contracté.

#### **Autorisation de signature d'une convention pour le curage des fossés**

A la majorité (M. Herblot n'ayant pas pris part au vote) le conseil opte pour la signature d'une convention pour le curage des fossés entre la commune et la SCEA Herblot.

## L'accès au droit pour les particuliers

Deux fois par mois, à la Chambre des Notaires de l'Essonne, vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation gratuite.

En tant qu'Officiers Publics, les notaires donnent des consultations gratuites, les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois, à la Chambre Départementale des Notaires de l'Essonne (14 rue des Douze Apôtres à Evry-Courcouronnes).

Ces consultations, de 15 minutes maximum, destinées aux essonniens, sont gratuites, anonymes et sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : 01 60 78 01 27

Plus de renseignements : <https://chambre-essonne.notaires.fr/fr>



## Urbanisme

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la mairie de Champmotteux vous propose un service de saisine par voie électronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU). Vous devrez utiliser l'adresse mail suivante :

[urbanisme.champmotteux@orange.fr](mailto:urbanisme.champmotteux@orange.fr)

**Attention cette boîte mail n'est à utiliser que pour les seuls dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme. Aucune autre demande ne sera traitée !**

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas obligatoire. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes « papiers » ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Pour rappel, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes au règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Champmotteux. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Un arrêté de décision d'accord ou de refus est transmis au demandeur ce qui l'autorisera ou pas, à commencer les travaux.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



## Les aides au transport : La carte Taxi

La carte Taxi est une aide à la mobilité délivrée par le Département de l'Essonne qui permet, depuis le 1er janvier 2022, de dépenser jusqu'à 250 € par an auprès d'artisans taxis affiliés et du service Pam 91.

Cette aide est délivrée par Conseil Départemental aux personnes résidant en Essonne depuis plus d'un an et entrant dans l'une des catégories suivantes :

- personnes âgées de 65 ans et plus avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement (soit 61 €) avant crédit d'impôt,
- personnes handicapées de plus de 20 ans, bénéficiant ou ayant bénéficié de l'AAH (Allocation Adulte Handicapée), de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) ou de l'ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse),
- anciens combattants et assimilés
- Anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus, titulaires d'une carte de l'Office National des Anciens Combattants ou pupilles de la nation ou veuves d'anciens combattants.

La carte Taxi n'est pas cumulable avec le pass Navigo Améthyste, vous devez donc choisir entre ces deux aides d'une année sur l'autre.

### **Comment ça marche ?**

Vous recevez une carte avec un QR code à votre domicile, puis vous réservez votre course auprès des artisans taxi affiliés. Au moment de la course, le partenaire scanne le QR code de votre carte et vous réalisez la transaction en tapant un code confidentiel à 4 chiffres sur le smartphone du conducteur.

Vous pourrez régler vos courses pour un montant allant jusqu'à 250 € par année. Pour demander votre carte Taxi, vous pouvez faire votre demande :

- Sur internet directement sur le site du département,
- Par courrier, télécharger le formulaire correspondant et l'envoyer à : Direction des transports et de la mobilité / Conseil Départemental de l'Essonne / Boulevard de France Evry-Courcouronnes 91012 Evry Cedex,
- En vous renseignant auprès de la mairie.



## L'Essonne réinvente la prime éco-logis 91 !

Lancée en 2019, cette aide du Département aux propriétaires et aux copropriétés pour les travaux de rénovation énergétique est renouvelée. L'objectif : en finir avec les « passoires

énergétiques » et favoriser les travaux visant un gain énergétique d'au moins 35%.  
L'aide peut atteindre 4 000 € pour des gros travaux en fonction des revenus du ménage et jusqu'à 3 750 € par logement pour les syndicats des copropriétaires.

Elle est cumulable avec de nombreuses aides financières comme par exemple MaPrimeRénov'.  
En plus de l'isolation, du remplacement des fenêtres ou du chauffage de nouveaux travaux sont éligibles : l'installation de bornes de recharge électriques, de panneaux photovoltaïques ou d'une centrale de production d'énergie renouvelable.

Retrouvez toutes les informations sur [primeecologis91.fr](http://primeecologis91.fr)

## Rendez-vous des aidants



### AIDE AUX AIDANTS

- ▶ Vous êtes inquiet pour votre proche en perte d'autonomie
- ▶ Vous vous sentez démuni face à la maladie
- ▶ Vous vous questionnez sur l'avenir
- ▶ Vous souhaitez un temps de rencontre, de soutien, d'écoute et d'échanges

### REJOIGNEZ-NOUS AU RENDEZ-VOUS DES AIDANTS

RENCONTRES LIBRES ET GRATUITES ALTERNANT SÉANCES ANIMÉES PAR UNE PSYCHOLOGUE OU UN INTERVENANT PROFESSIONNEL, OU UNE SÉANCE DITE « DÉCOUVERTE » NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RELAXATION. LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS DE 14H30 À 16H30 À ETAMPES

Contacts : CLIC Sud Essonne • Tél. : 01 60 80 15 67 • Mail : [clicsudessonne@wanadoo.fr](mailto:clicsudessonne@wanadoo.fr)

\*Informé(e) auprès du CLIC



MSA Ile-de-France  
[iledefrance.msa.fr](http://iledefrance.msa.fr)





## Une nouvelle rue à Champmotteux : Rue Chan Parker

Voici quelques extraits du livre « Ma vie en mi bémol » de Chan Parker, mariée à Charlie Parker, personnage de légende du jazz.

Son livre a inspiré le scénario du film Bird, mis en scène par Clint Eastwood.

« Nous trouvâmes LA MAISON : une vieille ferme dans la petite commune de Champmotteux, sans aucun confort ni commodités. Mais le jardin avait la taille d'un champ et pourrait nourrir toute une maisonnée. Il y avait un verger avec poirier et prunier, un bâtiment principal, un autre plus petit et une vaste grange enserrant une cour intérieure. Ce qui emporta la décision, c'était un immense grenier aux murs de pierre, aux poutres d'origine ».

« Si vous cherchez la poste à Champmotteux, elle est dans la cuisine de Mme Malchère. Pour envoyer quelque chose, ou recevoir une lettre, je dois d'abord traverser la seule autre pièce de leur habitation. Madame époussette une chaise pour moi et vire les pelures de patates de la table. C'est une vieille personne à la morphologie d'oiseau, percluse d'arthrite, mais pleine d'allant, rapide sur ses jambes claudicantes, et prend à cœur les problèmes de tous.

M. Malchère, qui a des airs d'Einstein, est aussi électricien du patelin et l'homme à tout faire. Leur maison est encombrée de vieux fers à repasser et de radios qui attendent réparation. On le dit capable de tripoter des fils sous tension. Serait-ce cela qui hérissé autant sa chevelure ? Madame lui tend un peigne, que toujours il dédaigne. Elle le houspille, tente de le rendre présentable, et quand il maugrée et élève le ton, elle rayonne d'indulgence et d'amour. Il a une bicyclette sans freins. Pour s'arrêter, il descend d'un bond et court avec elle à vitesse décroissante jusqu'à l'arrêt total. C'est notre Jacques Tati.

Monsieur porte ce qui se fait de mieux à Champmotteux : une veste de tweed (qui a beaucoup vécu, soigneusement rapiécée aux coudes) et des bottes de caoutchouc.

Somme toute, un homme sensible et intéressant. Rien ne lui échappe, il est au courant de tout. Il est né à Champmotteux, espère y mourir, et nous assure que la qualité de vie est meilleure de nos jours. Nous avons appris qu'il est aussi sourcier ».

« L'église de Champmotteux a été bâtie autour des années 1600 par Michel de l'Hospital, un protestant qui œuvrait à la paix entre les religions, à l'époque de la Réforme. Nous comptons cent trente-neuf âmes, selon le dernier recensement. Le café est là depuis soixante-quinze ans. La maison de Malchère a deux cents ans, la nôtre plus de cent cinquante. Plus épais les murs, plus vieille est la maison. Ceux de l'église font un mètre, les nôtres, la moitié ».

« Avril, c'est le mois des crocus, des narcisses, des tulipes. Le verger est en fleurs. Le chauffage au repos, les hirondelles reviennent. On sort les plantes qui bravent les nuits encore froides. Plus de lainages, il faut tondre le gazon, chaises et table de jardin retrouvent leur

place, et les vieux du village, le nez au vent, flânent près du château d'eau, en fuyant la chaleur à la chaleur des maisons, puis rentrent frileusement dès les premières heures fraîches.

De notre beau village de Champmotteux, isolé au milieu des vastes champs, on a une sensation d'espace. Dans toutes mes autres demeures, j'ai vécu à flanc ou au creux des vallées, à l'abri d'arbres et de collines. Ici, la vue ne s'arrête qu'à l'horizon. Pour venir chez nous, on quitte Milly-la-Forêt puis on monte en pente douce vers les champs, sur des routes bordées en été de tendres bleuets, de muscaris en grappes violettes. Toutes ces délicates couleurs se marient heureusement pour le plaisir des yeux.

Un kilomètre de murs dérobant aux regards de magnifiques villas, nous mène à Gironville ; en chemin, on passe une petite rivière ou l'on peut voir à l'abandon, un charmant lavoir à l'ancienne. Là, la route s'incurve puis serpente. Au sommet de l'ultime colline, c'est Champmotteux, village français différent de tous les autres, puisque c'est le mien.

Pas de boutiques. Les hommes travaillent aux champs, ils prennent une pause-déjeuner de deux heures au château d'eau, auprès d'un carré de gazon fleuri. Ils ont grandi ensemble, se connaissent depuis toujours, et ça fait drôle de les imaginer petits, ensemble, à l'école. Chacun y avait-il déjà distingué sa chacune ? Pas tous, puisque les célibataires sont nombreux. La plupart de ces gens n'ont pas besoin de plombier, faute d'installation ou de chauffage central, et quelques-uns ne sont jamais allés jusqu'à Paris. On roule en tracteur, non en voiture. Même par les journées les plus glaciales, personne ne porte de manteau. Ils font partie des quelques français qui ne partent jamais en vacances. Leurs activités dans les champs me tiennent lieu de prévisions météo. »

« On ne trouve pas Champmotteux sur la carte. Inutile de chercher, j'y suis chez moi depuis dix-huit ans ; on m'appelle toujours « l'Américaine », sans préjuger de mes bonnes relations avec chacun, et c'est de ce terreau sensuel tel un arbre, je tire ma sève. »

Champmotteux, le 9 août 1989